

## CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 15 janvier 2021 à 21H00

---

### Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,  
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS  
Raymond, MERLIO Gwénaél, SERAN Loïc.

Absent excusé : M. DUCOMMUN Frank.

Procuration : M. DUCOMMUN Frank à M. CLARET Jean-Jacques.

**Secrétaire de séance :** Mme LAURENT Anne.

M. le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 11 décembre est approuvé à l'unanimité.

Par **délibération 2021-01**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Décision Modificative au Budget Primitif 2020, comme suit :

Article FD 615221 – 207 € Article 6531 + 74 € Article 6535 + 133 €

Par **délibération 2021-02**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un columbarium et d'un jardin des souvenirs au cimetière communal du Haut.

Deux devis sont présentés : société Granimond et Ockham.

La société GRANIMOND est retenue pour un montant de 3 906, 00 € HT modèle Mapa Droit 6 familles et le jardin des souvenirs. Le Conseil donne délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents concernant ce dossier et pour demander une aide auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Par **délibération 2021-03** le conseil décide, à l'unanimité, la mise en place de la numérotation des habitations de la commune et mandate La Poste comme prestataire pour l'aide à la dénomination et à la numérotation des voies pour un montant de 3 000 € HT.

### **Comptes rendus des réunions intercommunales**

Conférence des Maires : Une conférence des Maires a eu lieu. Il a été rappelé les compétences de la communauté des communes des Terres du Lauragais.

### **Commission voirie des Terres du Lauragais**

Passage épareuse

Trois secteurs sont identifiés au niveau de la communauté de communes :

Secteur Nord : entreprise privée 44 €/km, Secteur Sud : entreprise privée mais problème de délai et de qualité du travail réalisé, Secteur Centre : en régie 94 €/km.

Projet pour un an de mutualiser les secteurs Centre et Sud afin de réduire le coût, soit 71 €/km.

Voirie

Le budget Pool Routier est présenté, 30 % du prévisionnel a été utilisé en 2020.

Programme PATA (technologie rebouchage des nids de poules) : 26 communes ont bénéficié de ce programme en 2020.

Enrobé à froid : 24 communes ont fait la demande, soit au total 184 tonnes. Monsieur le maire a fait une demande et est en attente de la livraison.

Pont du lac de la Thésauque : cet édifice est intégré dans le voirie intercommunale. De gros travaux sont nécessaires.

Projet recensement des ouvrages d'art : un recensement des ouvrages d'art sera mis en place (ponts, tunnels...) au niveau communautaire.

### **Questions diverses**

Achat terrain communal : Une réunion avec la SAFER sera organisée lundi 25 janvier 2021.

Le montant estimé pour la commune concernant une partie de la parcelle ZK72 est de 28 800 € TTC auquel il faut ajouter 150 € frais SAFER, 2 000 à 2 300 € de frais notariés.

Le Conseil devra prendre la décision d'achat du terrain prochainement.

Eclairage public : La commune a procédé à la rénovation de l'éclairage public en 2017. Le SDEHG (Syndicat d'Énergie de la Haute-Garonne) a chiffré le montant total des travaux réalisés, soit 5 335 € au lieu de 8 345 €. Un emprunt sur 12 ans a été accordé pour financer ces travaux.

Monsieur le Maire présente un modèle de panneau de basket pouvant être mis en place au niveau du terrain de pétanque. Le coût de ce matériel est de 1 139,36 € HT. Le conseil donne un accord de principe pour ce matériel.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il serait souhaitable de faire l'acquisition de barrières et de panneaux de signalisation. Des devis seront présentés ultérieurement.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les subventions municipales 2021 aux associations. Il demande de réviser les sommes allouées suite à la situation de crise sanitaire. Un achat d'un chapiteau pourrait être envisagé.

Madame RACAUD Béatrice présente au Conseil Municipal le projet du site internet de la commune.

L'ATD31 (Agence Départementale de la Haute-Garonne) a été contactée.

Une somme de 50 € sera demandée pour la mise en place du site et un abonnement annuel de 40 € sera facturé pour la maintenance et l'hébergement. Le Conseil est favorable à faire appel à L'ATD31.

Les travaux d'installation de la fibre optique sont en cours et ont pris du retard.

La séance est levée à 22h15.

